

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 21

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 21



LAUSANNE. — 22 mai 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

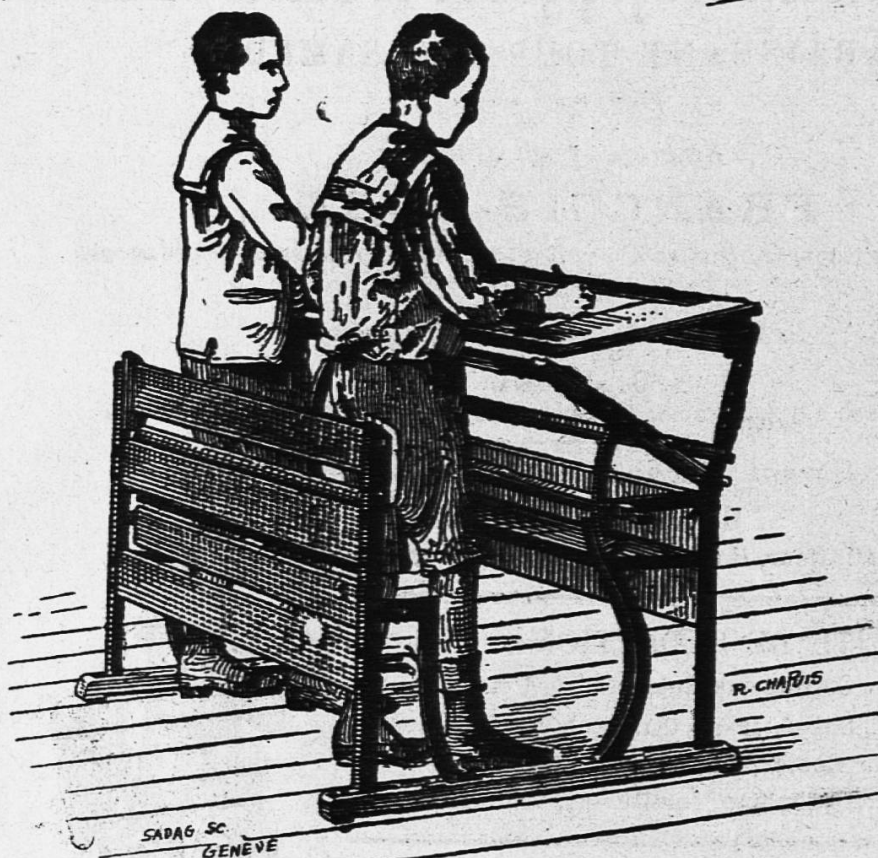
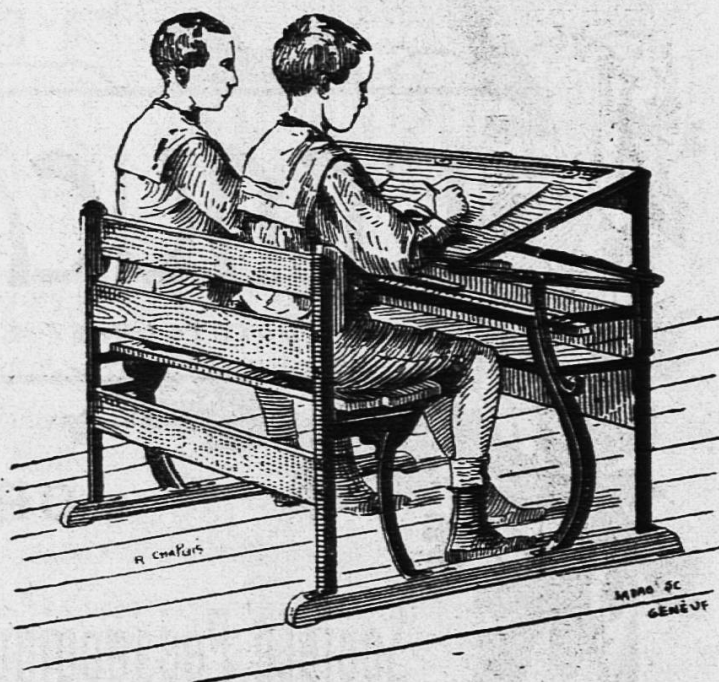
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20

donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

En souscription auprès de la
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE
(Prière d'envoyer les souscriptions sans retard)

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE SUISSE

PAR
Virgile ROSSEL et Henri-Ernest JENNY

Envoi du prospectus complet sur demande.

L'heure paraît venue de réaliser enfin une idée qui est dans l'air depuis longtemps. Il existe des histoires littéraires de la Suisse allemande et de la Suisse française ; il n'y a pas encore d'**histoire intégrale de la littérature suisse**.

Le présent ouvrage a été composé par deux de nos écrivains qui ont fait leurs preuves et qu'il n'est plus nécessaire de présenter au public de notre pays ; l'Histoire littéraire de la Suisse romande, par M. Virgile Rossel, a eu deux éditions et a été couronnée par l'Académie française ; le travail de M. H.-E. Jenny sur « la poésie alpestre de la Suisse allemande » a été très favorablement accueilli par la critique.

Les auteurs, qui ont consacré plusieurs années à leur travail, exposent en ces termes le but qu'ils ont poursuivi : « Quel a été notre dessein ? Tout d'abord, de composer **une histoire de notre littérature**, et non pas de nous jeter dans une entreprise d'helvétisme arbitraire ou paradoxal, en sollicitant les textes, en arrangeant les faits, ou en les supprimant pour les besoins d'une thèse ; il nous suffira de montrer ce que furent **les lettres de notre pays**, et pourquoi, et comment elles ont évolué, en puisant de plus en plus **aux mêmes sources d'inspiration**.

« Nous avons ensuite à marquer les traits et les caractères communs de notre effort littéraire, à insister sur ce qui le localise et l'individualise ; on comprendra, dès lors, que nous nous soyons arrêtés **SURTOUT aux deux derniers siècles**. Nous avons même poussé notre enquête jusqu'aux auteurs vivants, dont nous parlerons en toute sincérité.

« Nous devons enfin ne pas négliger les **relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse française**. Elles existent, en somme, depuis la Réforme. Elles sont devenues plus étroites ; mais tous, à Genève comme à Zurich, à Lausanne comme à Berne, nous ignorons encore trop ceux de nos écrivains qui ne sont pas de notre langue.

« Tel est, en quelques mots, notre programme ; nous ne rappelons que pour mémoire le **bre, chapitre dans lequel nous dresserons un rapide inventaire des lettres italiennes et romanches de la Suisse** ».

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE SUISSE paraîtra en deux éditions, l'une française, l'autre allemande, la première étant plus particulièrement l'œuvre de M. Rossel, la seconde l'œuvre de M. Jenny.

On peut souscrire dès maintenant à l'édition française, qui présentera un **tableau complet de tout le mouvement littéraire de notre patrie, des origines jusqu'à nos jours**. La nouveauté et l'extrême intérêt du sujet, les noms des auteurs, promettent un ouvrage qui sera une date dans l'histoire intellectuelle de la Suisse.

L'**Histoire de la littérature suisse** sera publié en deux parties, sous forme de deux volumes in-16. Le premier volume paraîtra en automne 1909 et le second au printemps 1910.

Le **prix de souscription** est fixé à **fr. 6.- net**, l'ouvrage complet. Chaque volume sera envoyé franco de port aux souscripteurs, dès son apparition, contre remboursement de fr. 3.

Sitôt la souscription close, le prix de l'ouvrage en librairie sera porté à **fr. 7.-** (2 volumes brochés à fr. 3.50) l'exemplaire.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Du milieu de Juillet à fin Août, je cherche pour mes filles (17 et 15 ans séparément, un séjour de vacances dans la Suisse française. On désire qu'on les seconde dans la langue française.

Offres avec une indication du prix de pension à Rud. Gujer-Muller, Zurich V. Za. 8354

Frutigen

OBERLAND BERNOIS

Hôtel et Restaurant de la Gare

Se recommande au mieux aux écoles, sociétés et excursionnistes. Locaux spacieux. Arrangements avantageux pour courses en voitures et breaks.

Fr. Hodler-Egger propr.

(Za 2239 g)

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

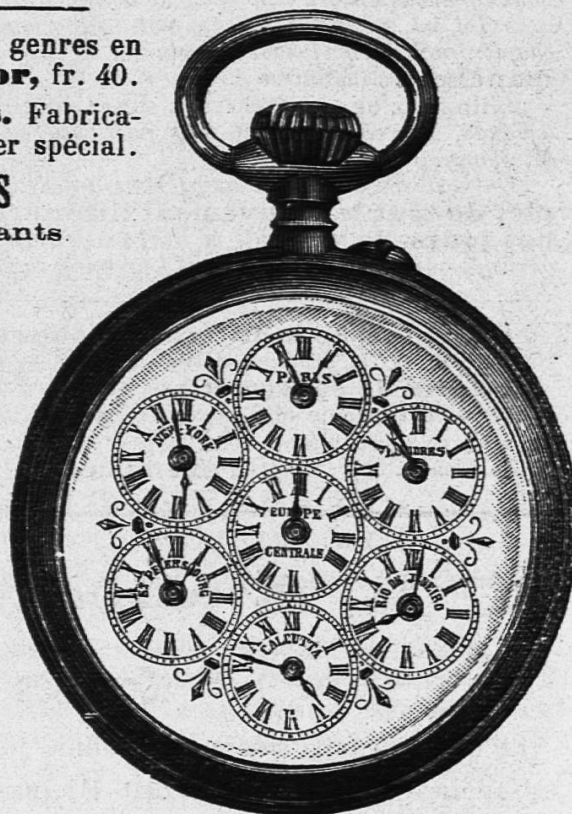
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

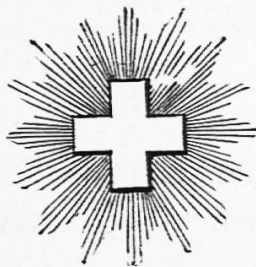
Remise

10% au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N° 21.



LAUSANNE

22 mai 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le dernier roman de M. Benjamin Vallotton.* — *La réforme de l'enseignement secondaire des jeunes filles en Allemagne.* — *Hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Variété : L'inspecteur.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Lecture : Les défenseurs de l'agriculture. La leçon de grand'mère.* — *Arithmétique : Calcul du tant pour cent.*

LE DERNIER ROMAN DE M. BENJAMIN VALLOTTON

Je ne voudrais point trop médire des *Portes entr'ouvertes* et de *Monsieur Potterat se marie*. Pourtant la vérité m'oblige à confesser que ces deux volumes, qui ravirent tant de monde, ne m'avaient point ravi. Que de longueurs, que de délayage, et que de prêches aussi, déguisés, je le veux, mais prêches quand même ! Rappelez-vous le chapitre « Il fallait que ça sorte ! » dans *Monsieur Potterat se marie*. *Le Sergent Bataillard*, en dépit de quelques velléités de renouvellement, est de la même souche. C'est de la *vaudoiserie*, supérieure, sans doute, et il faut remercier M. Vallotton de l'avoir tirée de la vulgarité niaise où elle croupissait avant lui, — mais ce n'est guère que cela. Ce qui manquait surtout à cette littérature, c'est la profondeur, l'émotion, le « tragique quotidien ». *Sur la pente*, cette pièce tendancieuse, au dénouement d'un optimisme factice, m'avait franchement déçu. Dans *Torgnoluz*, l'auteur rompt définitivement avec la lignée des *Potterat*. C'est à cette rupture que nous devons le roman le plus fort qui ait paru en 1908 dans la Suisse française, *La Famille Profit*.

C'était le 15 novembre dernier. Je venais de recevoir ce livre et je m'étais mis à le couper, distrait, prévenu, un peu dédaigneux, jetant ça et là un regard ironique. Bientôt, je lus davantage, mais mes préventions luttèrent encore contre le charme grandissant de

l'œuvre. Ce ne fut pas long. J'étais délicieusement surpris, ému, subjugué. Cette lecture, commencée avec défiance, s'achevait dans l'admiration.

On a fait du mot *réalisme* le plus étrange abus. Certains écrivains, qui n'ont voulu voir de la réalité que les parties viles et basses, que le *limon*, pour parler comme M. de Vogüé, — ont néanmoins prétendu détenir seuls le monopole du réalisme. Pensez à *La Terre*, de Zola, et à tant d'autres romans de conception et de formule identiques. Mais le véritable réaliste est celui qui ne viole la réalité ni dans un sens ni dans l'autre. En terre romande, je n'en sais point à l'heure actuelle de plus significatif que M. C.-F. Ramuz. C'est à côté de lui que *La Famille Profit* place M. Vallotton. Non pas que leurs procédés soient les mêmes, — et je dirais bien ce qui les distingue, si c'en était ici le lieu — mais réaliste, dans le sens le plus strict de ce mot, il est difficile de l'être plus qu'eux.

* * *

Vrai, vivant, voilà ce qu'avant tout il faut dire de ce livre. Ces personnages, il semble qu'on les connaisse depuis toujours. C'est parce que ce livre est profondément vrai, qu'il est profondément émouvant. Et ce qui lui donne une valeur si haute, c'est sa très grande simplicité. Ce n'est pas tout. Ce livre exerce une forte influence morale. Les leçons qu'il donne sont claires et précises. Et pourtant, pas un instant M. Vallotton ne prêche. Ce sont les faits, c'est la vie elle-même qui parle, et avec quelle puissance !

* * *

Je voudrais pouvoir citer cent passages, qui tous donneraient une idée de la manière de l'auteur, si personnelle, si profonde et si artiste. Je m'en tiendrai à deux ou trois.

« Distract, Gustave Profit écrasa un escargot qui regagnait sa maison, lui aussi, mais demeura sur place, pauvre chose informée qui ne verrait plus la gloire d'un beau jour finissant. Cela les fit rire, car ils étaient très heureux. »

Les descriptions, toujours très courtes, sont remarquables. Que dites-vous de ce croquis : « La gare se vida. Un train de marchandises passait lourdement. Et quand le dernier wagon eut défilé, on

vit, dans une guérite, un homme en blouse bleue qui fumait paisiblement sa pipe. »

Et ceci : « Des anges en plâtre, debout sur les corniches, souriaient niaisement aux passants attendris. » Ailleurs, M. Vallotton nous peint une maison neuve « qui suait sa laideur agressive par toutes ses fenêtres encadrées de marbre truqué. »

*
*
*

Je n'ai pas la prétention de révéler ici la belle œuvre de M. Vallotton, ni de la résumer. Ce roman a été lu : il ne s'agit plus d'une nouveauté. Ce que j'aurais voulu, c'est indiquer la place de ce livre dans la littérature romande contemporaine, où les *romans* qui sont de réelles œuvres d'art, peuvent presque se compter sur les doigts. Cette place, je la choisirais très haut. Je mettrais *La Famille Profit* à côté du *Jean-Louis*, de Bachelin, de *L'Echelle*, de Jean-Pierre Porret, de *l'Eau courante*, de Rod, et des *Circonstances de la vie*, de C.-F. Ramuz.

ALBERT CHESSEX.

La réforme de l'enseignement secondaire des jeunes filles en Allemagne.

Jusqu'au 31 mai 1894, la Prusse n'avait pas promulgué de règlement d'ensemble concernant les nombreuses écoles de jeunes filles ; les villes qui en possédaient les organisaient et les dirigeaient comme bon leur semblait. Le règlement général, publié à la date indiquée, y mit de l'ordre, ainsi qu'un plan d'études entré en vigueur à la même époque. Mais les deux documents ne prévoyaient que des écoles de 9 classes, que les élèves quittaient donc à l'âge de 15 ou 16 ans. Les cours et classes, qui continuaient l'œuvre commencée, étaient encore abandonnés à l'initiative des villes et des particuliers, jusqu'au 31 décembre 1898, où un décret établit une division supérieure comprenant 3 classes. Mais bientôt les intéressés et surtout les nombreuses sociétés féministes se mirent à réclamer une 4^{me} classe ; là encore, l'initiative des villes et des particuliers devança l'Etat. En 1901, il y avait en Prusse, parmi les 213 écoles publiques de jeunes filles, 90 avec 9 et 54 avec 10 classes (les 69 autres n'en comptaient que 8) ; en octobre 1907, il n'y en avait plus que 69 avec 9, mais 132 avec 10 classes. Parmi les écoles particulières, il y en avait 110 avec 9 et 138 avec 10 classes.

Par décret du 18 août 1908, le Ministre prussien des Cultes et de l'Instruction, vient d'adopter les écoles de 10 classes comme étant à la base de l'enseignement destiné aux jeunes filles.

Elles y entrent à l'âge de 6 ans ; les 3 premières classes correspondent à celles des écoles primaires publiques et peuvent être suivies dans une de celles-ci. Avec la 4^{me} classe (10 ans) commence l'enseignement du français, avec la 6^{me} classe (12 ans), celui de l'anglais.

Sur l'Ecole supérieure des jeunes filles viennent se greffer deux établissements complémentaires : le lycée et la Studienanstalt (classes menant à l'université).

1. *Le lycée*, dans lequel les jeunes filles entrent à l'âge de 16 ans, après avoir parcouru les 10 classes de l'Ecole supérieure, comprend deux divisions : a) la Frauenschule (école des femmes) ; elle compte deux années d'études et prépare les élèves plus particulièrement à leur vocation de mère et de femme de ménage. La pédagogie y est branche obligatoire. Elles doivent suivre au minimum 12, au maximum 30 heures. Un diplôme leur est délivré à la fin de la 2^{me} classe. b) L'Ecole normale supérieure avec 4 années d'études. Les 3 premières sont destinées à la culture scientifique générale et aboutissent, après un examen de maturité, à la 4^{me} année dite année de pratique. Une école d'application y est annexée ; elle comprend des classes gardiennes, des classes frœbeliennes et primaires. A la fin de la 4^{me} année d'études, donc à l'âge de 20 ans, les jeunes filles peuvent obtenir leur diplôme d'institutrice des écoles primaires ou supérieures ou un diplôme spécial de maîtresse de gymnastique, de langues, d'ouvrages, etc. Les cours des lycées peuvent être organisés de manière à être soumis par les élèves des deux divisions.

2. La *Studienanstalt* (sections gymnasiales), destinée aux jeunes filles désirant se vouer aux études universitaires, correspond aux établissements ouverts aux jeunes gens poursuivant le même but. Ce sont l'école rurale supérieure, le gymnase réel et le gymnase classique, la première sans langue classique, le deuxième avec le latin, le dernier avec le latin et le grec.

Pour entrer à l'école réelle supérieure, les jeunes filles quittent l'Ecole supérieure à l'âge de 14 ans (après la 4^{me} classe), tandis que celles qui veulent suivre les cours des deux autres divisions la quittent déjà à 13 ans, après n'avoir fait qu'une année d'anglais. Pendant 2 ans, elles reçoivent alors en commun les leçons de latin, après quoi, à l'âge de 15 ans, commence le grec pour celles qui entrent au gymnase classique. Les trois divisions aboutissent, au moyen de l'examen de maturité, aux études universitaires, pour lesquelles le consentement du ministre des cultes n'est plus nécessaire que pour les étrangères.

Voilà les grandes lignes de l'importante réforme, qui constitue une étape fondamentale dans l'histoire de l'éducation et qui n'a abouti qu'après un travail préparatoire long et laborieux. Il y aurait encore bien des choses à dire concernant les plans d'études, l'organisation des cours, la préparation et la situation du personnel enseignant, les traitements, etc. Il faut aussi mentionner les principales critiques soulevées. Mais la place dont je dispose m'oblige de m'arrêter ici.

Y.

HYGIÈNE SCOLAIRE

En 1910 aura lieu à Paris le troisième Congrès international d'Hygiène scolaire, du 29 mars au 2 avril, sous le haut patronage du Ministre de l'Instruction publique. Des comités généraux sont déjà constitués dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique pour assurer la participation à cette importante réunion.

Conformément à l'art. 25 du Règlement spécial, ce congrès comprendra dix sections, savoir :

1. Les bâtiments et le mobilier scolaire ;
2. Hygiène des internats ;
3. Inspection médicale des Ecoles et dossiers sanitaires individuels. — Sanctions pratiques de sa mise en œuvre ;
4. Education et entraînement physique ;
5. Hygiène de l'écolier. — Prophylaxie des maladies contagieuses à l'école. — Maladies d'origine scolaire ;
6. L'hygiène en dehors de l'école. — Ecoles en plein air. — Colonies de vacances, etc. ;
7. Le corps enseignant : son hygiène, ses relations avec les familles et le médecin scolaire ;
8. Enseignement de l'hygiène aux maîtres, aux élèves et aux familles ;
9. Les programmes et les méthodes d'enseignement dans leurs rapports avec l'hygiène scolaire ;
10. Ecoles spéciales pour les anormaux.

Les rapports généraux présentés dans les assemblées générales seront les suivants :

1. Unification des méthodes d'examen physique des écoles.
2. Education sexuelle.
3. Préparation et choix du médecin scolaire.

Au nombre des rapports qui seront présentés dans les sections, nous pouvons citer :

1. Entretien hygiénique des locaux scolaires.
2. Le casier sanitaire des écoles.
3. Les bains-douches dans les écoles.
4. Rapports du médecin-inspecteur des écoles avec les maîtres et avec les familles et leurs médecins.
5. Organisation de l'inspection médicale pour les écoles de campagne.
6. Les écoles de plein air et les écoliers qui doivent en bénéficier.
7. La gymnastique scolaire suivant les âges et les aptitudes physiques.
8. Le travail manuel dans les écoles.
9. Des moyens de protéger les familles contre les maladies contagieuses d'origine scolaire.
10. Surveillance des écoliers contagieux en dehors de l'école. Conditions de leur réadmission à l'école.
11. Etablissement d'un horaire normal pour les enfants des différents âges scolaires.
12. L'inattention : ses causes, ses remèdes. Moyens de la combattre. Des circonstances qui la favorisent dans les plans d'études et les méthodes d'enseignement.
13. Inconvénients et avantages de la dissémination ou de la concentration des matières d'enseignement dans l'établissement des programmes.
14. Avantages et inconvénients des différents types d'établissements pour les anormaux psychiques.
15. Rôle du médecin et sa collaboration avec le maître dans les classes et écoles d'anormaux psychiques.

16. Plan et programme d'instruction et d'éducation pour anormaux psychiques des écoles.

17. L'enseignement de la puériculture.

18. L'enseignement antialcoolique.

Une exposition internationale d'hygiène scolaire aura lieu en même temps que le congrès; elle restera encore ouverte après la clôture de celui-ci.

La finance de participation est de 25 francs.

L. Hz.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Compte-rendu pour 1908 du Département de l'Instruction publique et des Cultes. — Voici un aperçu aussi succinct que possible du rapport annuel que le Département publie sur la marche générale de l'instruction publique à tous les degrés. Nous en détachons ce qui nous paraît de nature à intéresser les instituteurs et institutrices primaires, laissant à d'autres le soin de parler des établissements secondaires et supérieurs.

Tout d'abord un peu de statistique :

Le nombre des instituteurs primaires qui était de 525 en 1900 est aujourd'hui de 573. Celui des institutrices monte de 529 à 596. Si on y ajoute les maîtresses d'écoles enfantines, 167 et les maîtresses d'ouvrages, 161, on arrive à un total de 1497 pour l'effectif complet du corps enseignant primaire vaudois. Sur les 573 instituteurs, 3 ne sont pas pourvus du brevet de capacité; 25 institutrices sur 596 sont dans le même cas. En 1900, on comptait, sur 149 écoles enfantines, 89 qui étaient dirigées par des personnes n'ayant fait aucune étude préparatoire. En 1908, le nombre des écoles enfantines est de 118, et 66 maîtresses sont pourvues du diplôme spécial et 52 ne le sont pas. Il y a 161 maîtresses d'ouvrages dont 42 avec brevet et 119 sans brevet. Si l'on compte les maîtres spéciaux d'allemand, d'italien, de dessin et de gymnastique, les 8 maîtresses de l'école ménagère et professionnelle de Lausanne, on arrive au nombre de 20 maîtres et maîtresses, ce qui porte à 1517 le total respectable du corps enseignant vaudois.

Des changements importants ont eu lieu dans le personnel enseignant pendant l'année 1908. Les démissions pour causes diverses et les mutations ont été même plus nombreuses qu'à l'ordinaire. 17 instituteurs ont quitté l'enseignement, dont 7 après trente ans de service; 25 institutrices, dont 5 après trente ans; 4 maîtresses d'écoles enfantines, dont 1 après trente ans. On peut se demander quelle a été la cause déterminante de ces démissions anticipées. Le rapport est muet sur ce point. Une des raisons ne serait-elle pas la fatigue et l'usure prématurée que produit infailliblement la carrière de l'enseignement dont les exigences sont de plus en plus impérieuses? Quand on constate que sur 17 instituteurs, 7 seulement se retirent après 30 ans de service, il faut reconnaître qu'il y a là un motif sérieux d'abaisser à 25 ans le terme légal de la retraite, comme cela a lieu pour les maîtres secondaires.

Le corps enseignant a perdu en 1908 un instituteur et cinq institutrices, ce-

sont : M. Jules Guex, à Aigle, dont on connaît la mort tragique à la montagne ; Mme Anex, Augustine, à Villars-sur-Ollon ; M^{lles} Elise Conne. aux Monts de Corsier ; Clémence Friderici, à Morges ; Sophie Meylan, au Solliat ; Frida Vacheron, aux Planches, Montreux.

Le nombre des remplacements a été de 177 en 1908, contre 181 en 1907. Le Département se plaint de la difficulté de trouver des remplaçantes chez les institutrices. Maintes fois on a dû recourir à des personnes non brevetées.

Le rapport signale avec satisfaction l'inauguration de 5 nouveaux bâtiments d'école : Moudon, Oron-la-Ville, Puidoux (hameau de Publoz), Renens et Nyon ont vu s'achever, dans le courant de l'année dernière, des bâtiments bien aménagés, avec tout le confort moderne. « On remarque avec plaisir, dit le rapport, que les autorités locales cherchent depuis quelques années à diminuer le luxe extérieur de leur bâtiment d'école, pour consacrer les économies ainsi réalisées à des améliorations intérieures, tant au point de vue de l'hygiène qu'à celui de l'amélioration du matériel scolaire. » On ne saurait mieux dire, mais sans rien sacrifier au luxe extérieur, on peut édifier des bâtiments scolaires dont l'aménagement intérieur est excellent et dont l'effet esthétique est une perpétuelle leçon de goût pour les élèves.

Veut-on savoir le total des membres du corps enseignant primaire ayant plus de 3 ans de service et bénéficiant des augmentations de traitement au 31 décembre 1908 ? Il est, tout compris, de 1142 et le montant total des augmentations payées pour 1908 au personnel précité est de 329 301 fr. 27.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. — On constate avec plaisir le développement régulier et réjouissant de ces écoles. Au 1^{er} novembre 1908, douze classes primaires supérieures étaient ouvertes : 3 à Lausanne — une de garçons, deux de filles, — une à Ollon, Villeneuve, Oron-la-Ville, Lucens, Thierrens, Villarzel, Goumoëns-la-Ville, Bière et Vallorbe. D'autres s'ouvriront bientôt, dès que les locaux qui font défaut auront été aménagés. Dans quelques localités, il a été nécessaire de grouper plusieurs communes pour former un cercle scolaire ; c'est le cas à Oron-la-Ville, Thierrens et Villarzel.

Des crédits ont été demandés au Conseil d'Etat pour faire donner dans les classes primaires supérieures des cours d'agriculture ou de viticulture. On sait qu'un cours de perfectionnement pour l'allemand a eu lieu chaque samedi depuis le 25 novembre et a été suivi par 25 instituteurs et 4 institutrices. Sous la direction compétente de M. le professeur Schacht, ce cours a dû porter de bons fruits. Il témoigne en tout cas de la sollicitude croissante de l'autorité supérieure pour l'institution naissante des classes primaires supérieures et leur perfectionnement constant. Aux 10 candidats qui ont obtenu le diplôme spécial à la session d'examen de 1907, 6 candidats sur 13 sont à ajouter pour la session de 1908, et 3 candidats ont été admis aux épreuves partielles, soit pour celles d'ordre scientifique.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN. — A la suite de la remise du « Guide méthodique », au début de 1908, le Département a été autorisé à faire donner par les auteurs de ce manuel, des conférences dans chacun des districts pour initier le corps enseignant à l'application de la nouvelle méthode. Tout en reconnaissant que les quelques heures d'entretien n'étaient pas suffisantes pour obtenir un résultat con-

cluant, on a pu constater déjà les fruits de cette initiation, surtout chez ceux des membres du corps enseignant qui étaient quelque peu au courant de la méthode. On sait que deux districts : Cossonay et Yverdon ont organisé des cours de perfectionnement destinés aux instituteurs et institutrices qui désirent entrer plus avant et pratiquement dans l'esprit du « Guide méthodique ». Cet exemple sera probablement suivi par d'autres districts.

L'ouvrage de MM. Lugeon et Payer a reçu au dehors du canton un accueil très flatteur. Le canton de Neuchâtel en a demandé 650 exemplaires, le Portugal 150, ainsi que nombre d'établissements privés de notre canton et d'ailleurs. Il en a été vendu pour plus de 6000 fr. (A suivre.)

***** Conférences officielles de district.** — Par circulaire datée du 8 mai courant, le Département convoque les Conférences officielles annuelles dans les chefs-lieux de district pour jeudi 27 mai, à 10 heures du matin. Aux termes du règlement, les Commissions scolaires peuvent assister à ces conférences, avec voix consultative. Par contre, les membres du corps enseignant, soit instituteurs et institutrices, sont tenus d'y prendre part et passibles d'une amende de 2 fr. en cas d'absence non justifiée. Les maîtresses de travaux à l'aiguille et d'écoles enfantines ont le droit d'assister à ces séances.

L'ordre du jour comprend l'étude des sujets suivants :

1^o Comment serait-il possible d'intéresser les élèves à la discipline dans les classes (self-government)?

2^o Du rôle de l'ardoise dans les différents degrés de l'enseignement primaire.

Congé est accordé aux membres du personnel enseignant pour assister aux dites conférences. Un extrait des délibérations devra être transmis au Département pour le 15 juin au plus tard. H. G.

A ce propos, nous recevons le communiqué ci-dessous qu'on nous prie d'insérer dans l'*Educateur* :

Aux collègues du district d'Echallens.

La Conférence officielle aura lieu le jeudi 27 mai à 9 h. du matin.

Prière d'en prendre note et d'informer les Commissions scolaires.

Le Comité.

***** Société évangélique d'éducation.** — Samedi, 15 mai, a eu lieu la séance du printemps. M. H. Gailloz, président, a tout d'abord rappelé en termes émus le souvenir de notre regretté collègue, U. De Riaz, qui pendant nombre d'années a déployé une grande activité dans la S. E. d'Ed. dont il a été le secrétaire pendant plus de dix ans.

Puis, dans une édifiante étude biblique, M. Ch. Vulliemin, professeur, fait ressortir les raisons de croire à l'immortalité de l'âme, parlant avec l'apôtre Paul de « la grande nuée de témoins dont nous sommes entourés », mais mettant en garde contre les pratiques de certains « médiums » modernes ayant pour objet d'évoquer les esprits des morts dans des buts divers.

Comme sujet pédagogique, M. le pasteur Dessemontet a choisi la « culture du silence ». Son agréable causerie a su rendre attrayant un sujet qui semble de prime abord assez aride.

Partant du silence qu'on peut appeler matériel, celui qu'il faut imposer aux enfants dès leur entrée dans la classe et sans lequel il n'y a pas de bonne discipline, le conférencier s'est élevé au silence intellectuel, l'attention, puis au silence de l'âme, source de toute éducation morale et de toute expérience religieuse chez l'enfant comme chez l'adulte.

M. Dessemontet a été chaleureusement applaudi; une discussion animée a suivi son clair exposé, puis la séance s'est terminée par le règlement de quelques questions administratives.

B.

VARIÉTÉ

L'Inspecteur !

Bien avant l'aube,
Notre Inspecteur,
(Ce protecteur
Sur qui l'on daube),
Tout plein d'entrain
A pris le train
Où il sommeille
Encore un peu,
Quand il le peut,
Las de la veille.

Malgré l'hiver et la froidure
La neige qui couvre nos monts,
Quand les prés n'ont plus la verdure,
Ni tous les bruits que nous aimons,
L'Inspecteur s'en va sur la route,
Que borde une haie d'ormeau,
Mettre la marmaille en déroute
Dans une école de hameau.

Puisque tout homme a sa faiblesse,
L'Inspecteur a la sienne aussi :
De son art il sait la noblesse.
D'une enquête aurait-il souci ?
Non ! Il songe, en montant la pente,
A l'émoi des petits enfants,
A la peur qu'aura la régente...
Ils sont là-bas si confiants !

Il se découvre,
Pousse un loquet
En tourniquet,
La porte s'ouvre ;
Et dans les yeux

Fixés, curieux,
Sur le visage
De l'inconnu,
On lit à nu :
« Un personnage ! »

Subitement, dans l'auditoire,
Du travail s'est rompu le fil ;
La plume git dans l'écritoire.
L'Inspecteur, qu'on voit de profil,
S'est approché de la fenêtre
Pour y suspendre son manteau,
Et l'enfant conclut : « Il doit être
Ministre, à voir son chapeau. »

La maîtresse, qu'un trouble agite,
A salué timidement
Celui qui vient sans qu'on l'invite,
Envoyé du Département.
Lui, très grave, monte à l'estrade,
D'où ses regards inquisiteurs
S'en vont bientôt en promenade
Sur la classe et les auditeurs.

— Petits élèves,
Montrez cahiers
Et encriers !
— Toi, qui te lèves,
Dis ton livret
Ça, tout d'un trait !
Dupont, Juliette,
Le quart de deux ?
— Demi, Monsieur.
— Très bien, fillette !

— Le premier, Girardin Emile,
Parle-moi de Guillaume Tell !
C'est là une question facile
Puisqu'aucun homme ne fut tel...
— Comme il arrivait sur la place,
Guillaume Tell vit le chapeau,
Et tout auprès la populace
Qui saluait cet oripeau.
— Bien, mon garçon, tu es capable
D'être un jour greffier ou syndic ;

Mais tu serais un grand coupable
Si tu oubliais mon verdict.
Maintenant, passons à la Suisse,
Le beau pays que nous chantons,
Chers enfants, je voudrais qu'on puisse

M'en nommer les premiers cantons.
Ramelet, amoureux de gloire,
Lève le bras d'un geste fier
Puis va poser le doigt sur Coire
Qui rentrait dans la leçon d'hier.

— Petites filles,
Dit l'Inspecteur
En bon recteur,
Restez gentilles !
Suivez, garçons,
Mieux les leçons !
Mademoiselle,
Encore un chant,
Je suis content.
— Merci ! dit-elle.

L'inspecteur s'en va sur la route,
Que borde une haie d'ormeau,
Laisant la joie, non la déroute,
Dans cette école de hameau.

Et VISINAND.

BIBLIOGRAPHIE

Cours élémentaire d'Histoire générale, à l'usage de l'enseignement secondaire, par Paul Maillefer. — Second volume : *Histoire moderne et Histoire contemporaine*. Deuxième édition, revue. Payot et Cie, éditeurs, Lausanne.

La préface de ce petit ouvrage en est déjà l'analyse. L'auteur y déclare que son livre n'est qu'un *manuel* visant « à donner l'essentiel, sans développements littéraires ni dissertations philosophiques ». A la lecture, cette appréciation — la plus autorisée de toutes — apparaît aussi la plus vraie. C'est un résumé, mais il faut reconnaître avec sincérité que ce résumé est excessivement bien fait. Tout y figure en bon ordre, même les événements littéraires et les grands mouvements de la pensée, que Duperrex négligeait un peu trop. M. Maillefer ne nous a pas donné seulement l'histoire des guerres et des actes diplomatiques, mais l'histoire de la civilisation, la seule peut-être qui élargit l'horizon intellectuel. C'est une innovation. Elle vient à son heure. Cependant, elle n'est pas sans quelques inconvénients. Il y a dans ce résumé beaucoup de noms et beaucoup de dates. Un maître pourrait s'en effrayer, mais l'auteur nous rassure. « Les dates, dit-il, toujours dans la préface, sont destinées à guider la pensée, à classer les faits, à en faciliter la compréhension : elles ne sont pas destinées à être toutes apprises. »

Un détail qui a son importance : les mots historiques figurent presque tous au bas des pages, et, comme ils sont fréquemment cités en littérature, les élèves pourront y jeter un coup d'œil.

Enfin, des illustrations reproduisant les mobiliers des différents styles, les cos-

tumes, les coiffures ; des gravures représentant les principaux personnages de l'histoire complètent le volume, composé avec méthode, cette méthode bonne entre toutes que donnent plusieurs années d'expérience. G. A.

Grundlinien eines Reformplanes der Volkserziehung, von Prof. Dr J. G. Hagmann. — St-Gall, librairie Fehr.

M. le prof. Hagmann a déjà publié sous le titre commun « Zur Schulreform » une série de brochures dont l'*Educateur* a parlé en leur temps et dont celle que nous présentons aujourd'hui à ses lecteurs est la quatrième. C'est surtout aux premières années de la scolarité que M. Hagmann voudrait apporter une régénération qu'il attend d'un enseignement basé uniquement sur l'étude des faits et des choses et le travail manuel, et retardant le plus possible la lecture et l'écriture, qui, trop souvent, tuent chez l'enfant l'observation directe. Il n'est pas nécessaire de savoir lire et écrire pour observer et décrire la nature, étudier ses lois les moins difficiles, collectionner des minéraux, des semences, des plantes, des feuilles, des insectes, pour dessiner et pour modeler ; mieux vaudrait fortifier le corps par le travail en plein air, les sens par l'observation, le jugement par l'exercice intelligent qui en serait fait. Le degré inférieur de l'école, M. Hagmann se le représente bien plutôt comme un atelier, comme un laboratoire oserai-je dire, que comme une salle aux bancs serrés, avec, aux murs, des tableaux d'épellation. Il ne craindrait même pas de reculer jusqu'à la fin de la troisième année d'école l'étude formelle qui tient tant de place aujourd'hui, au détriment de la santé, du caractère et, en définitive, de l'éducation de nos enfants. Car, dit-il, avec des élèves qui auraient bénéficié d'une éducation préalable aussi complète, six mois suffiraient pour acquérir le bagage, en somme très mince, que les deux ou trois premières années de nos écoles inculquant à leurs élèves ; et nous leur aurions procuré une force physique, des aptitudes à l'observation et une clarté de jugement qui rendraient la suite des études infiniment plus aisée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Sans doute, la pratique sanctionnerait difficilement tout ce que M. Hagmann attend de ces réformes, car le livre, lui aussi, instruit qui sait s'en servir, même l'enfant. Mais il y a dans les objurgations répétées de nombreux pédagogues et des sociétés d'hygiène scolaire un avertissement sérieux pour les partisans de l'école purement livresque dès ses débuts, qui fleurit encore un peu partout, qui nous fait trop souvent des enfants myopes, nerveux, au teint pâle, atteints de scoliose, tôt blasés, lents à la compréhension, ne sachant pas observer, comparer et juger. Sans aller aussi loin que M. Hagmann, nous pensons au contraire que, même avec les programmes actuels, il en serait autrement si la gymnastique hygiénique, les leçons de choses et surtout la géographie locale avaient, dans toutes les classes du degré inférieur une part au moins égale à celle qui est réservée à la lecture, à l'écriture et à la tant vantée orthographe. E. B.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE

Les défenseurs de l'agriculture.

A la tête des protecteurs de l'agriculture, il faut aujourd'hui ranger la taupe, dont les mœurs ont été si longtemps méconnues.

Loin d'être nuisible aux productions de la terre, c'est un de leurs plus efficaces gardiens; occupé du matin au soir à dévorer tous les ennemis des racines, lui n'en attaque jamais une seule.

Le régime de la taupe se compose de mams, de courtillières et d'insectes de toute espèce. Un naturaliste a calculé qu'une taupe dévorait annuellement vingt mille mams.

Aucun animal n'est aussi bien favorisé que la taupe dans son instinct carnivore : quarante-quatre dents hérissées de pointes ne cessent de fonctionner du matin au soir.

Elle a un tel besoin de nourriture, que si elle vient à en manquer pendant une seule journée, elle périt d'inanition. C'est une véritable *machine à manger*.

La structure de l'ouvrier est merveilleusement adaptée à son genre de vie. Ses membres antérieurs représentent deux larges pelles tranchantes. Son museau, boudoir mobile, perfore d'abord le sol, et les pattes le déblayent à mesure. Secondee par de tels instruments, la taupe perce ses canaux souterrains avec une vélocité prodigieuse; c'est une *tanière vivante*.

Un autre mammifère bienfaisant, et sur lequel on a été tout aussi trompé qu'à l'égard du précédent, c'est le hérisson.

Représenté partout comme un pillard de nos vergers, enfilant les pommes et les poires avec ses épines, et allant les manger dans sa retraite, le hérisson, au contraire, ne touche jamais à un fruit. C'est un actif carnassier qui ne se nourrit que de vers, d'insectes, de limaçons et de rongeurs nuisibles à nos habitations. Loin de dévaster nos jardins et nos terres, il les protège.

Aussi cela est-il parfaitement connu dans quelques pays où on le substitue au chat dans les maisons.

A ces auxiliaires, il faut en ajouter une ample légion de beaucoup plus petits, mais dont le travail, en se multipliant, arrive à un chiffre important. Ceux-ci se trouvent, comme une providentielle compensation, dans cette classe des insectes qui nous causent tant de dégâts.

Ces bienfaiteurs, perdus, méconnus au milieu de l'ennemi, appartiennent principalement à la tribu des carabiques aux dévorantes mâchoires : ce sont surtout les calosomes, les cicindèles et les carabes tout resplendissants de pourpre et d'or qui, pleins de vaillance, se jettent courageusement sur tous les insectes, lorsqu'ils passent à leur portée. Ailleurs nous trouvons les insidieux scarites, cachés dans leur souterrain et y guettant leur proie au passage.

Au lieu d'écraser impitoyablement tous ces coléoptères bienfaisants, comme on le fait ordinairement quand on les rencontre dans les jardins ou la campagne, il faut les protéger, car ils dévorent en grande masses les chenilles qui les ruinent.

(Mœurs et instincts des animaux.)

(P.)

F.-A. PONCHET.

La leçon de grand'mère.

Degré inférieur.

— Aujourd'hui, tu verras, grand'mère,
Dit Rose, je veux travailler
Sans jamais te mettre en colère,
Perdre mon aiguille ou bâiller.

J'ai sept ans, je suis grande fille
Et veux apprendre à tricoter ;
Grand'mère, je serai gentille
Et te promets de t'écouter.

— Eh bien ! prends ce coton, Rosette,
Ce joli coton rouge et blanc,
Une aiguille brillante et nette ;
Viens tout près de moi, sur ce banc.

.
— Je veux faire des bas, dit Rose,
C'est pour la fête de maman.
Il faut qu'elle ignore la chose,
Tu verras, ce sera charmant.

— Des bas ! C'est un peu difficile
Pour débiter et, tous les jours,
Il faudra rester bien tranquille
Et faire au moins quarante tours.

Commençons ; sur ton doigt, petite,
Mets deux ou trois tours de coton...
L'enfant prend le fil rouge... hésite...
Avance son petit menton.

Et pour mieux voir penche sa taille.
Grand'maman rit de ses efforts.
... On prend le fil... on prend la maille...
... Un, deux, trois, la voilà dehors !

— Que c'est joli, cela s'enchaîne
Comme les perles d'un collier ;
Grand'mère, je n'ai pas de peine
Et saurai bientôt travailler.

Mais, sur une mouche qui vole,
L'enfant voudrait mettre la main.
... Oh ! la maille qui dégringole
En faisant un joli chemin !

— Vois donc, fi! le vilain ouvrage.
La mouche m'a fait tout gâter!
Vraiment! cela me décourage...
Non! je ne veux plus tricoter!

— Enfant! enfant! dit la grand'mère,
Pour avancer il faut savoir
Persévérer, et toujours faire
Avec attention, son devoir.

.

Il est un temps pour chaque chose,
Après le devoir, le plaisir;
En grandissant, petite Rose,
Tu pourras apprendre à loisir :

Que la vie est une science,
Et l'épreuve souvent un bien,
Que sans labeur, sans patience,
On n'arrive jamais à rien.

(Communiqué par M. Métral.)

ROBIN DES BOIS.

ARITHMÉTIQUE

Calcul du tant pour cent.

$$1 \frac{1}{4} = 5 : 4. \quad 1 \frac{1}{4} = 10 : 8.$$

$$\text{Le } 1 \frac{1}{4} \% = \text{le } \frac{1}{4} \text{ du } 5 \% \text{ ou } \frac{1}{8} \text{ du } 10 \%.$$

Ex. 1. Cherchez le $1 \frac{1}{4} \%$ des sommes suivantes :

f. 400	500	1600	80	12
f. 600	200	2000	32	4

$$\text{Le } 3 \frac{3}{4} \% = \text{les } \frac{3}{4} \text{ du } 5 \% \text{ ou les } \frac{3}{8} \text{ du } 10 \%.$$

Ex. 2. Cherchez le $\frac{3}{4} \%$ de :

f. 800	400	720	64	16
f. 1000	480	960	24	80

$$\text{Le } 6 \frac{1}{4} \% = 5 \% + 1 \frac{1}{4} \% \text{ ou les } \frac{5}{8} \text{ du } 10 \%.$$

Ex. 3. Cherchez le $6 \frac{1}{4} \%$ des sommes suivantes :

f. 2000	720	2400	8000	16
f. 800	960	3200	40	48

$$7 \frac{1}{2} = \frac{3}{4} \text{ de } 10.$$

$$\text{Le } 7 \frac{1}{2} \% = \text{les } \frac{3}{4} \text{ du } 10 \%.$$

Ex. 4. Cherchez le $7 \frac{1}{2} \%$ de :

f. 40	50	280	920	2440
f. 60	120	640	1080	3420

$$12 \frac{1}{2} = 100 : 8.$$

$$\text{Le } 12 \frac{1}{2} \% = \frac{1}{8}.$$

Ex. 5. Cherchez le $12\frac{1}{2}\%$ de :

f. 72	104	272	848	2880
f. 96	144	284	1000	1640

$$3\frac{1}{3} = 10 : 3.$$

Le $3\frac{1}{3}\%$ = le $3\frac{1}{3}$ du 10% .

Ex. 6. Cherchez le $3\frac{1}{3}\%$ de :

f. 420	990	2700	45	15
f. 630	1080	3630	72	9

$$6\frac{2}{3} = \text{les } \frac{2}{3} \text{ de } 10.$$

Le $6\frac{2}{3}\%$ = les $\frac{2}{3}$ du 10% .

Ex. 7. Cherchez le $6\frac{2}{3}\%$ de :

f. 240	540	1050	42	9
f. 360	750	2100	15	6

$$33\frac{1}{3} = 100 : 3.$$

Le $33\frac{1}{3}\%$ = le $\frac{1}{3}$.

Ex. 8. Cherchez le $33\frac{1}{3}\%$ de :

42	78	246	846	3975
51	135	102	1080	10740

$66\frac{2}{3} = 2$ fois $33\frac{1}{3}$ ou 2 fois le $\frac{1}{3}$ de 100.

Ex. 9. Cherchez le $66\frac{2}{3}\%$ de :

12	33	105	216	1056
21	99	144	459	1845

Récapitulation.

Ex. 10. Cherchez le :

1 $\frac{1}{4}\%$ de 960	7 $\frac{1}{2}\%$ de 760	33 $\frac{1}{3}\%$ de 78
3 $\frac{1}{3}\%$ de 540	6 $\frac{2}{3}\%$ de 1440	12 $\frac{1}{2}\%$ de 792
2 $\frac{1}{2}\%$ de 440	3 $\frac{3}{4}\%$ de 1200	6 $\frac{1}{4}\%$ de 1880
6 $\frac{2}{3}\%$ de 84	7 $\%$ de 790	15 $\%$ de 320
25 $\%$ de 384	9 $\%$ de 340	10 $\%$ de 43
50 $\%$ de 726	13 $\%$ de 900	20 $\%$ de 79
75 $\%$ de 380	5 $\%$ de 640	

Ex. 11. Exprimez en $\%$ les pentes suivantes :

3 m. pour 1000 m.	5 m. pour 4000 m.	38 m. pour 200000 m.
4 m. » 500 m.	12 m. » 5000 m.	46 m. » 500 m.
7 $\frac{1}{2}$ m. » 3000 m.	9 m. » 750 m.	3 m. » 125 m.
14 m. » 4000 m.	10 m. » 1250 m.	72 m. » 3600 m.
24 m. » 250 m.	48 m. » 4800 m.	95 m. » 5000 m.
18 m. » 1500 m.	75 m. » 10000 m.	124 m. » 6200 m.
32 m. » 6400 m.	150 m. » 40000 m.	

Problèmes.

1. Jean doit payer une somme de f. 524. On lui fait une remise du $7\frac{1}{2}\%$. Combien devra-t-il déboursier ?

2. J'achète à f. 36 l'hl. un tonneau de 256 l. de vin. Je le revends f. 0,40 le litre. Quel sera mon bénéfice sachant qu'il y a un déchet du 5 % ?
3. Sur 375 recrues examinées on renvoie le 48 %. Combien sont acceptées ?
4. Jules hérite de son frère une somme de f. 34 720. Il doit payer à l'Etat 4 % comme droit de mutation et autant à la commune. De combien héritera-t-il en réalité ?
5. Un régisseur vend 163 840 litres de vin à f. 31,25 l'hl. Il a droit au 1 $\frac{1}{4}$ % du prix de vente. Quelle somme recevra-t-il ?
6. Je reçois un tonneau de 280 l. de vin sur lequel il se trouve un déchet de 24 l. Ce vin vaut f. 0,50 le litre. Quelle somme pourrai-je réclamer à la Compagnie de chemin de fer, celle-ci ayant droit à un déchet de 2 $\frac{1}{2}$ % ?
7. On revend une maison de f. 78 600. Le notaire réclame pour ses frais le $\frac{1}{2}$ % du prix de vente. Combien recevra-t-il ?
8. J'ai déposé chez un banquier pendant une année une somme de f. 32 800. Il me paye un intérêt du 3 $\frac{1}{4}$ %, mais il retient $\frac{1}{8}$ % pour sa commission. Combien me donnera-t-il en tout lorsque j'irai retirer mon argent ?
9. Un notaire doit me payer une somme de f. 2480. Je demande à être payé en or. On me retient $\frac{3}{4}$ %. Combien recevrai-je ?
10. Je revends une voiture f. 342. Combien l'avais-je payée sachant que je fais une perte du 25 % ?
11. Une ville a une population de 48 500 habitants. Les décès s'élèvent chaque mois au 2 ‰. Quel est le nombre des décès pour une année ?
12. Dans une verrerie on a fabriqué, en une année 292 750 bouteilles. En les manipulant, il s'en casse le 8 ‰. Quelle est la valeur des bouteilles cassées à f. 0,14 pièce ?
13. Le vin vieux subit, en tonneau un déchet mensuel de $\frac{1}{2}$ ‰. Quel sera le déchet produit, en 2 ans, sur un tonneau de 6250 l. ?
14. Henri possède une fortune de f. 24 800 sur laquelle il paye un impôt de 1 $\frac{1}{4}$ ‰. Combien doit-il déboursier ?
15. Une maison est taxée f. 31 250. L'assurance s'élève à 1 $\frac{1}{5}$ ‰. Combien devra-t-on payer ?
16. Je dois expédier 15 625 l. de vin à f. 32 l'hl. A combien s'élèvent les frais de transport sachant qu'ils représentent le 9,2 ‰ de la valeur du vin ?
17. Une grande ville a une population de 179 500 habitants. La population augmente chaque année de 16 ‰. Quelle est l'augmentation pour 6 mois ?
18. J'achète à f. 40 l'are, un champ long de 125 m. et large de 50 m. Je dois payer au notaire qui a passé l'acte 2 % du prix de vente, à la commune le 3 % et à l'Etat le 9 ‰. A combien me revient ce champ ?
19. Un homme est assuré sur la vie pour une somme de f. 16 000. Il paye une prime annuelle de 27 ‰. Combien doit-il économiser chaque mois pour pouvoir payer cette prime ?
20. Un homme possède une fortune de f. 102 400 qui lui rapporte le 3 $\frac{1}{2}$ %. Il doit payer sur cette fortune divers impôts s'élevant à 3 $\frac{3}{4}$ ‰. A combien s'élève son revenu net ?

(A suivre.)

F. M.

N. B. Voir les réponses au prochain numéro.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTRICES: Cheseaux s/ Lausanne. fr. 1000 et autre avantages légaux; 1^{er} juin. — **Corcelles** p. Payerne fr. 1000 et autres avantages légaux; 1^{er} juin. — **Essert** s/ Champvent: fr. 1000, plus logement, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 1^{er} juin. — **Morges:** fr. 1400 pour toutes choses. Augmentations pour années de service dans le canton de fr. 30 après 3 ans, jusqu'à fr. 250 après 20 ans (maximum fr. 1650); 1^{er} juin.

Gymnase classique

Le poste de maître d'histoire au gymnase classique cantonal est au concours.

Nombre d'heures de leçons par semaine: 5.

S'inscrire avant le 4 juin prochain à 6 h. du soir, au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, qui donnera tous les autres renseignements.

LAUSANNE

Ecole supérieure de Jeunes Filles et Gymnase

Un concours est ouvert pour la nomination d'une maîtresse secondaire, poste vacant par suite de démission.

Fonctions: 30 heures hebdomadaires de leçons.

Traitement: fr. 2000.— à fr. 2200.— suivant années de services dans l'établissement.

La titulaire sera tenue d'habiter sur le territoire de la commune de Lausanne.

Adresser les offres de services avec indication des diplômes obtenus et copies des certificats au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des Cultes, jusqu'au 4 juin à 6 heures du soir.

*Département de l'Instruction publique
et des Cultes.*

Ecoles supérieures de Commerce, d'Administration et de Chemin de fer

L'enseignement du droit commercial étant vacant par suite de démission, les personnes disposées à s'en charger sont invitées à se faire connaître au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^{me} service, avant le mardi 25 mai prochain, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS:

Dans sa séance du 12 mai courant, le Conseil d'Etat a nommé:

M. Jules LOTH, actuellement maître au collège de Nyon, en qualité de maître aux Ecoles supérieures de commerce, d'administration et de chemin de fer.

Le Département de l'Instruction publique a ratifié les nominations ci-après:

Instituteurs: MM. Bourgeois Léon, à Lucens; Jaccard Henri, à Ferreyres; Cosandai Edmond, à Panex s. Ollon; Piguet Edmond, à La Sarraz.

Institutrices: Milles Potterat Augusta, à St-George; Péclard Rose, à Pailly; Bonzon Charlotte, à Villars s. Ollon; Walter Cécile, à Grandson; Mme Matile-Jequier Adèle, à Onnens.

Mise au concours

Sont autorisés à profiter des deux places suisses à l'institut Mosse, au Col d'Olen (3000 m. d'altitude):

des professeurs de sciences naturelles, ou des étudiants à l'Ecole polytechnique ou d'une université (haute école) suisse, ou encore des savants suisses.

Les candidats sont invités à faire parvenir, jusqu'au 1^{er} juin, leur demande à la Commission par l'entremise du président de la Commission suisse, M. le *prof.* Dr H. Kronecker, à Berne. (H 3923 Y).

Berne le 4 mai 1909.

Département fédéral de l'Intérieur.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.000.000.

Fonds total plus de fr. 100.000.000. — Assurances en cours plus de fr. 205.000.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

*Anglaise, Française
et Suisse.*

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

**MAISON ..
• MODÈLE**

**Maier
& Chapuis**

**LAUSANNE
22, RUE DU PONT**

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du **3 %**
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN MOYENNE PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



**Expositions
universelles**



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paielements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle Le MISSIONNAIRE

pliant et portatif



Construction simple mais très solide et pratique

N° 1 Bois noyer, 4 octaves, 1 jeu 8', 49 tons Fr. 110 —

N° 2 » 4 » 2 jeux 98 tons, 2 registres permettant le changement de timbres Fr. 140 —

Dimensions :	Hauteur	Largeur	Profondeur	Etendue
	fermé 34 cm. 87 cm. ouvert	79 cm.	39 cm.	Do à Do

Poids net, environ 20 kilos

Poids brut, environ 28 kilos

Ce modèle est particulièrement avantageux. Tant sous le rapport de la puissance que de l'ampleur de la sonorité il ne le cède en rien aux petits harmoniums à meuble fixe.

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchatel.